



# La gouvernance associative

## Rôles, pouvoirs et responsabilités des instances dirigeantes

### Contexte

- Afin de clarifier au sein de l'association la répartition des compétences entre les niveaux politique et technique, les niveaux de responsabilités entre les dirigeants associatifs, les bénévoles et les dirigeants salariés, il est indispensable d'acquérir et d'actualiser ses connaissances juridiques en la matière au regard des lois du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et du décret du 19 février 2007.

### Objectifs

- Repérer les obligations des administrateurs qui découlent de leurs fonctions, les informer des règles de droit, des précautions à prendre préventivement.
- Définir la répartition des rôles et des pouvoirs : notion de mandat, délégation technique.
- Aborder les principes généraux de la responsabilité civile ainsi que de la responsabilité pénale des dirigeants bénévoles et de l'association.
- Comprendre les enjeux du décret du 19 février 2007 concernant le niveau de qualification des personnels chargés de la direction et de la formalisation d'un document unique des délégations.

### Programme

- **Les aspects juridiques du fonctionnement d'une association**
  - Rappel du cadre législatif : la loi du 1er juillet 1901
  - Le contrat d'association : les statuts
  - La notion de gestion désintéressée
  - Les formalités liées aux changements dans l'administration des associations et aux modifications apportées aux statuts
- **Répartition des pouvoirs, responsabilités des administrateurs de l'association**
  - La répartition des pouvoirs à l'intérieur de l'association :
    - Le contrat de mandat
  - Les responsabilités dans l'association :
    - La responsabilité civile des dirigeants
    - La responsabilité pénale : définition, la responsabilité de la personne morale et des personnes physiques, la délégation de pouvoir et de l'association
- **Le décret du 19 février 2007**
  - Le Document Unique des Délégations :
    - La définition et les enjeux du document
    - L'élaboration du document : auteur, destinataire, contenu

**Date(s) :**  
15 octobre 2019

**Lieu :**  
URIOPSS - Marseille

**Durée :**  
1 jour – 7 heures

**Coût :**  
➤ Dirigeants bénévoles : 198 €<sup>(\*)</sup>  
<sup>(\*)</sup> A partir du 2<sup>ème</sup> inscrit : 99 €/personne

**Public :**  
Dirigeants bénévoles (Président, Administrateurs, etc.)

**Méthodes pédagogiques :**  
➤ Apports de connaissances  
➤ Echanges avec les participants

**Intervenante :**  
Anne QUINTON ou Sophie REZZI,  
Conseillères techniques de  
l'URIOPSS PACA et Corse, Droit  
social, droit associatif